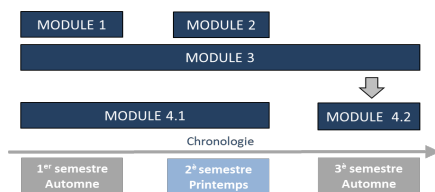


HEC Lausanne
MSc Systèmes d'information et innovation numérique
 90 crédits ECTS
 Plan d'études 2024-2025

Structure du Master



Cours	Professeurs	Semestres			ECTS	Langue	Type d'évaluation	Durée de l'examen
		1 ^{er} sem Automne	2 ^e sem Printemps	3 ^e sem Automne				
MODULE 1: Moyenne pondérée (≥4.0) d'enseignements obligatoires – 18 crédits ECTS								
Data Science & Machine Learning	Vlachos M.	●			6	A	VCN + ENEP	120
Digital Strategies and Innovation	Missonier S.	●			6	F/A	VCN + ENEP	60
Software Architectures	Garbinato B.	●			6	A	VCN + ENEP	120
MODULE 2: Moyenne pondérée (≥4.0) d'enseignements obligatoires – 12 crédits ECTS								
Business and IS Design	Legner C.		●		6	A	VCN + ENEP	120
Interaction Design	Arnéra J.		●		6	A	VCN + ENEP	60
MODULE 3: Enseignements à option – 30 crédits ECTS								
Ethical Business Modeling and Innovation Design	Avdiji H. / Wicht P.	●			6	F/A	VCN	N/A
Entreprise Data and Integration	Estier T.	●			6	A	VCN	N/A
Information Security & Privacy	Huguenin K.	●			6	A	VCN + E	120
Strategy in Digital Markets	Peuckert C.	●			6	A	VCN + ENEP	60
Advanced Project Management & Outsourcing in a Digital Era	Bienz P.		●		6	F/A	VCN	N/A
Audit & Gouvernance IT	Borboën Y.		●		6	F	VCN	N/A
Cloud and Advanced Analytics	Vlachos M.		●		6	A	VCN + ENEP	120
Digital Innovation and Design Thinking	Zavolokina L.		●		6	A	VCN + ENEP	120
Management of AI in Organizations	Shrestha Y.		●		6	A	VCN + ENEP	60
Cybersecurity	Humbert M.		●		6	A	VCN + E	120
Projet de semestre (voir Informations générales ci-dessous)	Un.e professeur.e du MScIS	●	●	●	6	F/A	VCN	N/A
MODULE 4: Mémoire et activités pédagogiques – 30 crédits ECTS								
SOUS-MODULE 4.1: Activités pédagogiques à option - 6 crédits ECTS								
Digital Innovation week	Conti M.	●			3	F/A	VCN	N/A
Seminar: Introduction to IS Research	Missonier S. / Legner C.		●		3	F/A	VCN	N/A
Seminar: Introduction to Computer Science Research	Garbinato B. / Humbert M.		●		3	A	VCN	N/A
SOUS-MODULE 4.2: Mémoire de Master - 24 crédits ECTS								
Mémoire (recherche ou stage)	Choisir votre directeur de mémoire			●	24	F/A	M	N/A

Informations mémoire

- Les stages doivent être à temps plein ou au moins à 80% pour un minimum de 12 semaines.
- Seuls les étudiants ayant préalablement acquis 60 crédits ECTS du Module 1, 2 et 3 sont autorisés à présenter leur mémoire.
- [Veuillez-vous référer aux lignes directrices pour le mémoire de recherche ici.](#)
- [Veuillez-vous référer aux lignes directrices pour le mémoire de stage ici.](#)

Légende:

ECTS: Crédits

Langue: Langue d'enseignement (F: Français; A: Anglais)

Type d'évaluation: E: Examen écrit; ENEP: Examen numérique en présentiel; O: Examen oral; VCN: Validation continue notée; M: Mémoire; VCN+E: Validation continue notée et examen écrit; VCN+O: Validation continue notée et examen oral; VCN+ENEP: Validation continue notée et examen numérique en présentiel

Durée de l'examen: renseignée en minute (N/A: non applicable; TBD: to be determined)

Informations générales

1. [Lisez le règlement d'études 2024-2025.](#)

2. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus.

3. Le projet de semestre peut être effectué sous la direction d'un professeur du cursus selon les conditions de l'article 16a du Règlement MScIS 2023. Dans le cadre du Module 3, un étudiant peut effectuer un projet de semestre sous la direction d'un professeur du cursus aux conditions suivantes:

- Le professeur a donné son accord pour encadrer et déterminer le sujet du projet de semestre.
- L'étudiant a réussi l'évaluation et acquis les crédits de l'enseignement donné par ce professeur dans le cursus au moment de commencer son projet de semestre (pré-requis).

4. La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre:

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <=> à distance, synchrone <=> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <=> écrit, examen <=> validation, travail individuel <=> travail en groupe, travail pratique <=> travail théorique, évaluation en présence <=> évaluation en ligne, etc.).
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.